

# L'UVSQ, PARTENAIRE DE L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

La loi de refondation de l'école instaure les INSPE - Institut National Supérieur du professorat et de l'éducation, qui ont ouvert leurs portes au 1er septembre 2013.

## Missions

---

L'INSPE a pour mission d'assurer la formation initiale de tous les enseignants et personnels d'éducation de la maternelle à l'enseignement supérieur, et de participer à leur formation continue.

Le projet partenarial de l'INSPE de l'académie de Versailles rassemble les 5 universités (Cergy-Pontoise, Évry - Val-d'Essonne, Paris-Ouest - Nanterre - La Défense, Paris-Sud, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), l'INSHEA, le CRDP et le rectorat. Il s'articule avec le projet de l'académie de Versailles en s'inscrivant dans la poursuite de la cohérence et de l'adaptation de l'offre de formation en lien avec les contrats des établissements : complémentarités avec les universités, établissements scolaires dans le périmètre académique et avec les partenaires (collectivités territoriales, CRDP, INSHEA ...).

En cela il s'appuie, dès sa genèse sur l'organisation du système éducatif et universitaire, les ressources identifiées par chacun des partenaires, les compétences de l'ensemble des personnels ainsi que les outils de pilotage partagés.

## Publics concernés

---

- » Les étudiants de licence qui veulent s'engager vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation notamment ceux qui bénéficient d'un Emploi d'avenir professeur - EAP.
- » Les étudiants inscrits ou titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent qui souhaitent se présenter aux concours de l'enseignement de l'éducation nationale, afin de devenir professeurs des écoles, professeurs de lycées et de collèges ou conseillers principaux d'éducation ou avoir accès aux métiers du secteur éducatif.
- » Les personnels enseignants ou cadres de l'éducation nationale pour la formation tout au long de la vie et les personnes souhaitant accéder, hors de l'éducation nationale, à un métier en lien avec l'éducation et la formation (éducateur ou formateur pour adultes, par exemple).

## Formation et inscription

---

Quatre mentions permettent de préparer aux masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF :

- » Premier degré
- » Second degré
- » Encadrement éducatif
- » Pratiques et ingénierie de formation.

Les mentions Second degré et Pratiques et ingénierie de formation se déclinent en parcours.

L'inscription se fait en master MEEF dans les universités proposant les différents parcours.

La formation s'organise autour de deux années de master, chacune d'entre elles comprenant deux semestres. Selon les parcours, les étudiants peuvent se voir proposer dès la deuxième année de licence des stages d'observation et/ou de pratique accompagnée en établissement. Puis, la spécialisation menant au métier est progressive jusqu'à l'alternance proposée en master 2 aux admis aux concours.

**L'objectif de la formation est professionnel et se structure comme suit :**

- » Un tronc commun d'enseignements pour développer une culture commune à tous les futurs professeurs et personnels d'éducation quel que soit le degré d'enseignement auquel ils se destinent :

- » approche professionnalisante en lien avec les référentiels métiers autour de trois grands champs de connaissance : le système éducatif, son fonctionnement et ses enjeux ;
  - » les élèves : développement de l'enfant, de l'adolescent, les processus d'apprentissage etc. ;
  - » les publics et les situations d'enseignement : hétérogénéité des publics, travail en équipe, relations avec la communauté éducative, gestion de crise...
- 
- » Une spécialisation progressive en fonction du métier choisi par l'étudiant.
  - » Des enseignements orientés vers la pratique du métier : séances pour se familiariser aux situations et activités de classe...
  - » Des modules d'enseignement disciplinaire : initiation à la recherche, ouverture sur l'international, utilisation du numérique, outils et méthodes pédagogiques innovants.
  - » De nombreux stages en établissement : stages d'observation, de pratique accompagnée, en responsabilité, année en alternance tout au long du master 2, ainsi qu'un stage en entreprise pour les étudiants se destinant à enseigner dans les lycées technologiques et professionnels.
  - » Un accompagnement appuyé des étudiants se destinant à ces différents cursus, par des équipes pédagogiques pluridisciplinaires d'enseignants et enseignants-chercheurs.

L'offre de formation de l'académie de Versailles présente une nouvelle architecture et une implantation équilibrée sur tout le territoire de l'académie.



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus, consultez le site de l'INSPE de l'académie de Versailles